

Réf: Dossier 177323

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MASAL SARLU »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA ILOT 30 NON LOIN DE BON PRIX, Lot 00, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASAL SARLU »

Objet : - FABRICATION ET VENTE DE BRIQUES, PAVES, AGGLOS, BLOCKS ET TOUS MATERIELS DE CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX PUBLICS. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, civiles, mobilières ou immobilières, financières se rapportant de près ou de loin à l'objet susvisé ou à tout autre objet similaire ou connexe. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
FAYA ILOT 30 NON LOIN DE BON PRIX, Lot 00, Ilot 30

Dirigeant(s) M KILINC YILMAZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-01186 du 06/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09872/GTCA/RC/2023 du 06/02/2023

